Les Échos
de Neuilly-Plaisance

n°257

Mai 2025

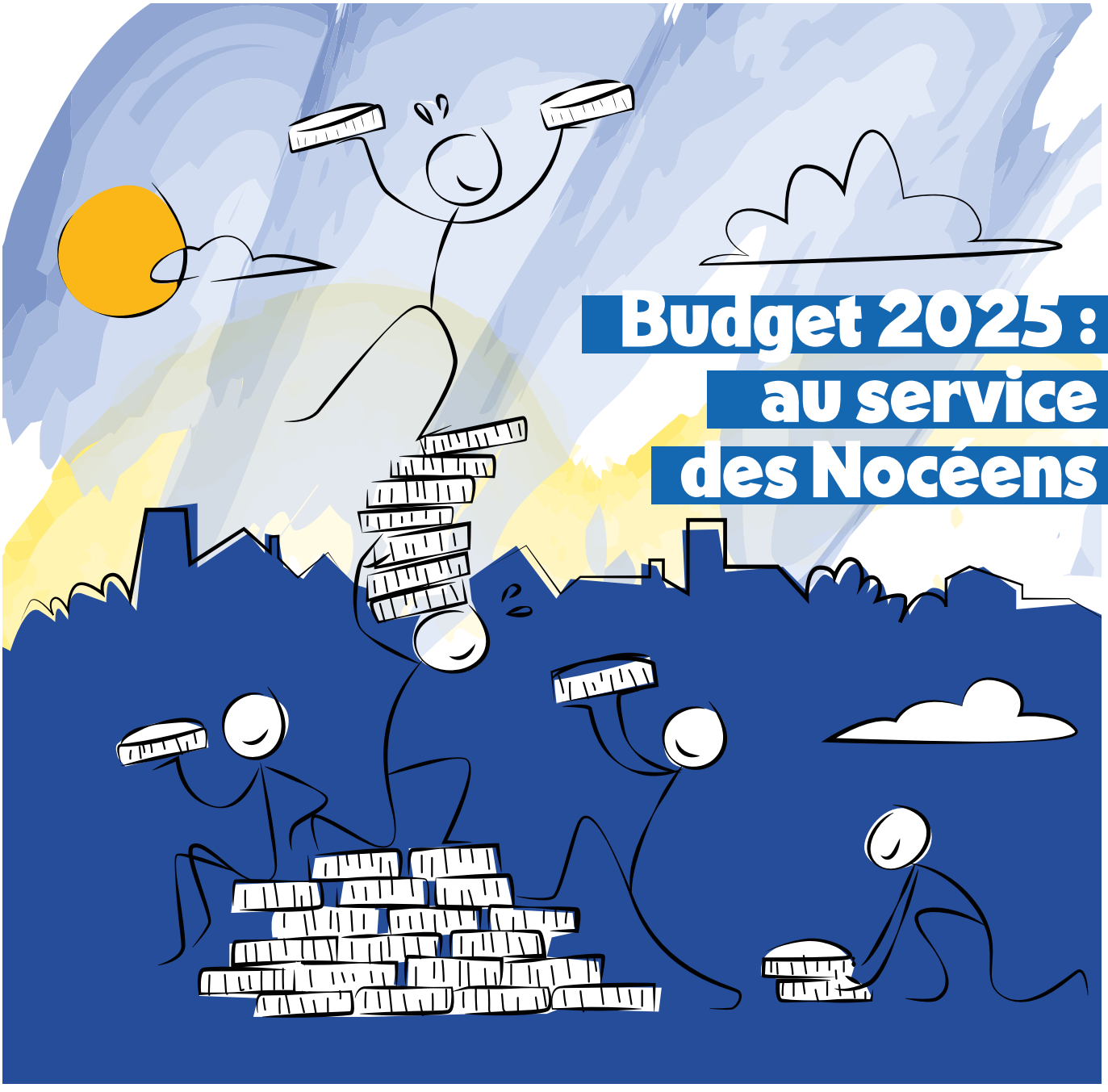

Budget 2025 : au service des Nocéens

Ville de Neuilly-Plaisance

Les Échos de Neuilly-Plaisance

n°257
mai 2025

Directeur de la publication
Christian Demuynck

Collaboration
P. Aubry, F. Auray, A. Corus, B. Ledain-Pichot, S. Lefrançois, E. Nguyen, J. Oriol, C. Pham

Crédits photos
Mairie de Neuilly-Plaisance, N. Abajo, 123rf, Unsplash, Freepik, Adobe Stock, ©DR

Maquette
Direction de la communication

Impression
Perigraphic
imprimé sur papier PEFC
11 200 exemplaires

www.mairie-neuillyplaisance.com

Neuilly-Plaisance Ville

ville_neuillyplaisance

Mairie de Neuilly-Plaisance

Abonnez-vous à la newsletter

La Fauvette CINEMA
Programmation cinéma

sommaire

Édito ..... page 3

Dossier du mois : Budget voté ..... page 4

La photo du mois ..... page 8

Retour en images ..... page 9

Identité numérique ..... page 10

Environnement Chenilles processionnaires ..... page 11

Vie nocéenne La sécurité ..... page 12

Jeunesse Passe ton oral ..... page 14

Vie nocéenne Harcélement scolaire ..... page 15

Vie nocéenne Santé ..... page 16

Vie nocéenne Expérimentation chiens ..... page 17

Agenda ..... page 18

Culture Expo micro-folie ..... page 19

Vie nocéenne Fête foraine ..... page 19

Sports ..... page 20

Hommage à Jean-Philippe Malayeude ..... page 21

Travaux ..... page 22

État civil ..... page 22

Tribunes ..... page 23

édito

Budget 2025 : Neuilly-Plaisance, la clarté contre les faux-semblants

L'État clame haut et fort qu'il a réduit l'effort demandé initialement aux collectivités locales dans le cadre du budget 2025. La réalité se révèle quelque peu différente.

Chacun le sait, l'État est maître des tours de passe-passe. Il le prouve une nouvelle fois à l'occasion du budget 2025. En effet, le ministre des finances annonce dans les médias avoir réduit de 5 à 2,2 milliards le montant de l'effort financier demandé aux collectivités locales. En réalité, comme l'a révélé le Comité des Finances Locales, ce chiffre n'est pas 2,2 mais de .... 7 milliards !

Pourquoi une telle différence ? Parce que l'État se garde bien de comptabiliser les coupes indirectes : gels de crédits, hausses de cotisations, mécanismes de lissage, absence d'indexation des dotations sur l'inflation... Autant de mesures qui pèsent lourdement sur les communes, sans jamais être assumées.

A Neuilly-Plaisance, nulle dissimulation. Nous n'avons pas besoin de recourir à des artifices ou à de faux-semblants pour présenter le budget aux Nocéens.

Bien évidemment, nous sommes impactés par les coupes budgétaires opérées par l'État mais, avec l'équipe municipale, nous nous sommes fixés comme objectifs qu'elles soient indolores pour les Nocéens.

Grâce à la mobilisation des élus et des directeurs de service, nous y sommes une nouvelle fois parvenus. Les finances de la commune restent saines. Ainsi, notre dette au 1er janvier 2025, n'est que de 9,9 millions d'euros soit environ 450€ par habitant, ce qui est moitié moins que les villes de notre strate démographique.

Par ailleurs, grâce à notre gestion rigoureuse, nous pouvons budgétiser 21 millions d'euros d'investissement en 2025.

Quels seront les principaux secteurs qui bénéficieront d'investissements en 2025 ?
- la petite enfance, l'éducation et la jeunesse avec 1 million d'euros
- le cadre de vie avec 7,5 millions d'euros (venelle, ferme Terrisse, réfection de la voirie, remplacement des chaudières fioul des bâtiments communaux par des modes de chauffage plus respectueux de l'environnement ...)
- les sports avec 6,6 millions d'euros (piscine).

Pour les Nocéens, la bonne nouvelle est que les impôts n'augmenteront pas en 2025. Il faut rappeler qu'ils n'ont augmenté qu'une seule fois depuis 2006, et encore cela était dû au contexte international inflationniste. Pour ce qui est du prix des services municipaux, ils ne seront revalorisés que de 1,5%, soit moins que l'inflation. A noter que le prix de la restauration scolaire et des centres de loisirs n'augmenteront pas.

Un budget maîtrisé, peu d'endettement avec d'importants investissements pour la réhabilitation de structures et la transition écologique : tels sont les principaux points du budget 2025. A la différence de l'État, Neuilly-Plaisance fait le choix de la transparence, de la responsabilité et de l'ambition au service des Nocéens.

Votre Maire,
Christian Demuynck

Permanences du Maire

Christian Demuynck vous reçoit en Mairie le mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.
Contact : 01 43 00 96 16

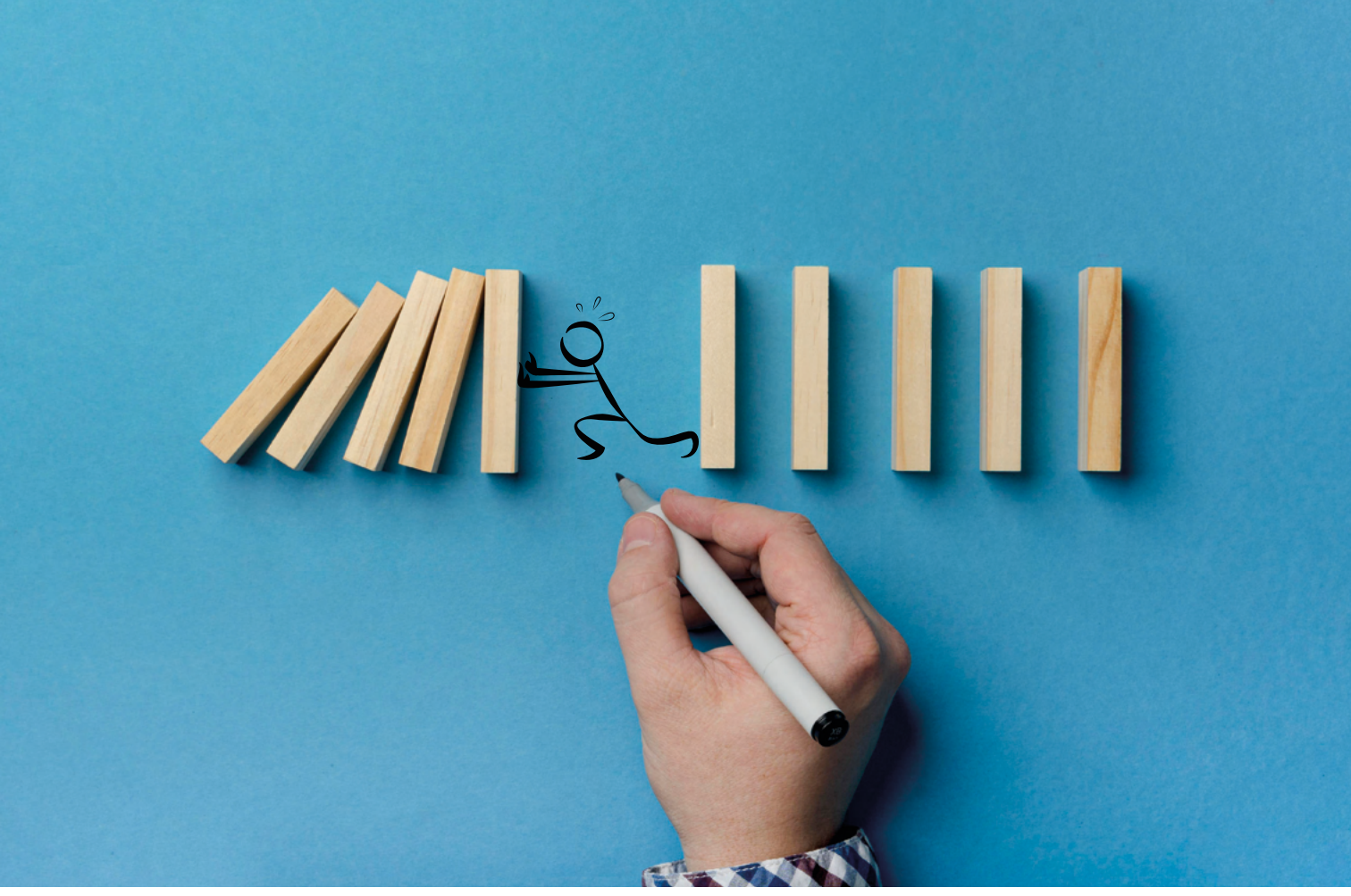

Un budget 2025 au service du quotidien et de l'avenir

Dans un climat économique national particulièrement difficile, caractérisé par des restrictions budgétaires imposées par l'État aux collectivités locales, le budget a été présenté lors du Conseil Municipal du 2 avril, offrant un aperçu clair des priorités pour l'année à venir. Neuilly-Plaisance l'a ensuite adopté.

UNE GESTION RIGOUREUSE POUR UN BUDGET MAÎTRISÉ

Face à un contexte économique national précaire, la Ville par sa gestion rigoureuse répond aux besoins de la population tout en respectant les principes de responsabilité financière. Le budget 2025, proposé par **feu Jean-Philippe Malayeude**, maire adjoint aux Finances **(décédé le 12 mai)** et **Philippe Berthier**, conseiller municipal délégué à l'Espace Public repose sur des choix stratégiques visant à préserver la qualité des services publics tout en investissant dans l'avenir de la commune.

« Un contrôle strict du budget, une gestion minutieuse, mais avant tout, un engagement à l'amélioration constante de la qualité de vie des Nocéens »,

Christian Demuynck.

« Le premier point marquant de ce budget est **l'excédent de 5 millions d'euros sur l'exercice 2024** qui permettra de financer de gros projets que sont la piscine, la Ferme terrisse, la venelle, le City Stade et le démarrage en fin d'année de la rénovation énergétique de l'hôtel de Ville. La Ville poursuit sa «mise au vert» avec le remplacement des chaudières fioul par des technologies plus respectueuses de l'environnement (chaudière biomasse, pompe à chaleur, etc), la solarisation des toitures, la création de deux cours oasis, l'accélération du passage en LED de l'éclairage public…
Un chiffre qui témoigne de la bonne santé financière.

Une performance d'autant plus remarquable dans un contexte où l'effort financier imposé par l'État pèse lourdement sur les collectivités locales », ajoute le Maire.

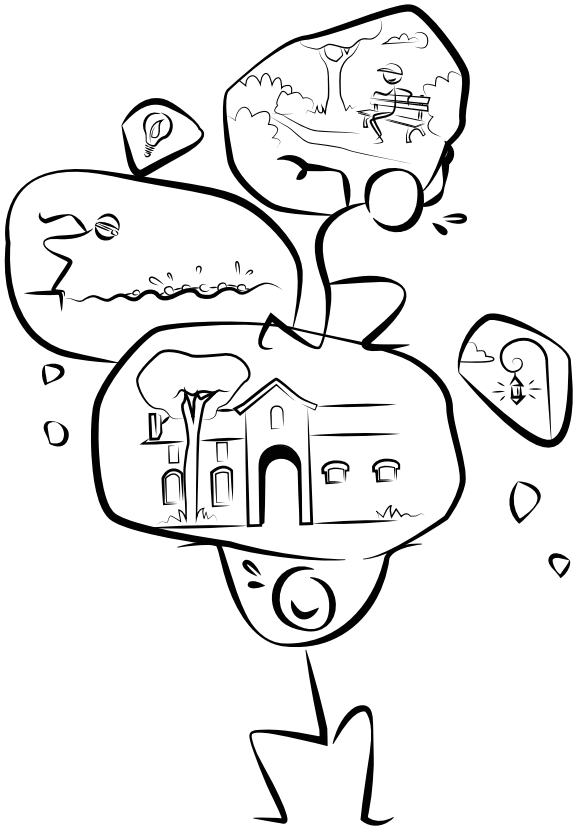

Taux d'endettement

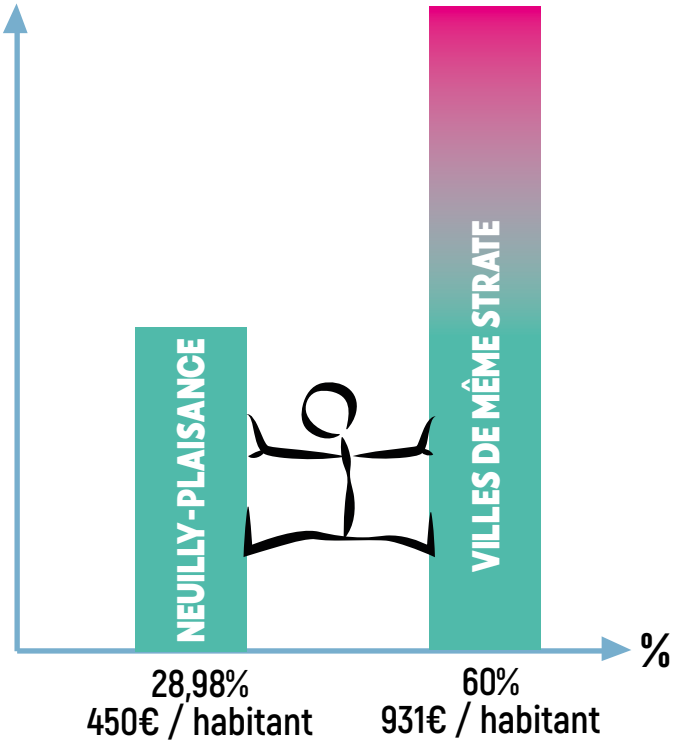

Les investissements prévus pour 2025 s'élèvent à 23 millions d'euros, qui vont pouvoir être financés pour 12 millions d'euros par nos excédents cumulés et nos ressources propres et 5 millions d'euros ont également été obtenus via des subventions provenant de différents organismes.

« Ce choix démontre une volonté claire de maintenir une politique de non-endettement, un objectif ambitieux mais qui se traduit par des résultats concrets : zéro hausse de l'endettement. **La Ville bénéficie ainsi de l'un des taux d'endettement les plus bas des communes de même strate**, un gage de solidité financière et de pérennité pour les années à venir », se félicite Christian Demuynck.

La Ville bénéficie ainsi de l'un des taux d'endettement les plus bas des communes de même strate

DES INVESTISSEMENTS POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

La gestion rigoureuse du budget n'empêche pas l'engagement de la municipalité pour améliorer le quotidien des Nocéens. En 2025, plusieurs projets d'envergure ont été lancés, visant à transformer la ville et à répondre aux besoins des habitants dans de nombreux domaines.

Parmi les grands projets d'investissement, **la réhabilitation de la piscine municipale figure en bonne place.** Ce projet, d'un montant global de 7,2 millions d'euros, financé grâce à des subventions publiques à hauteur de 3,7 millions d'euros, va permettre à la Ville de répondre à la demande croissante des Nocéens en matière d'équipements sportifs. **Autre projet d'importance, la réhabilitation de l'ancienne ferme Terrisse.** Ce projet d'un montant total de plus de 2,9 millions d'euros bénéficie de plus de 1,26 million d'euros de financements publics. **Sans oublier la venelle des senteurs**, dont la dernière ligne droite des travaux est en cours. Cette venelle végétalisée, dont le coût total est de 550 000 euros, est un pas de plus vers une Ville plus verte, plus agréable et accessible à tous. Ces projets s'inscrivent dans une dynamique de valorisation du patrimoine et d'amélioration des infrastructures locales.

Projet de réhabilitation et d'agrandissement de la piscine municipale

Projet de réhabilitation de l'ancienne ferme Terrisse

Caméra de sécurité sur la Voie Lamarque

L'objectif de la Ville ? Renforcer la sécurité et la tranquillité publique.

Ainsi, la Ville a acquis et déployé pour 320 000 euros de nouvelles caméras de vidéoprotection et de caméras nomades (2) en 2024. Ces investissements en matière de sécurité, combinés à une politique proactive en matière de prévention, visent à offrir un cadre de vie serein aux habitants. En 2025, six caméras vont être installées (cf. p12-13).

«L'objectif de la Ville ? Renforcer la sécurité et la tranquillité publique»

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR LA VILLE EN 2024

+ DE 3,7 M D'€
Cadre de vie

- Réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue du Bois d'Avron et de la rue Félix Faure, avenue du Nord, Edgar Quinet, enfouissement et réfection de l'avenue Georges Clemenceau, rue Paul vaillant Couturier et rue Jean Jaurès **(1,2 M d'€)**.
- Réseau éclairage et feux tricolores **(350 000 €)**
- Balayeuse électrique **(340 000 €)**
- Venelle des senteurs **(135 000 €)**
- Deux véhicules électriques de service **(64 000 €)**

1,1 M D'€
Sport

- Piscine **(380 000 €)**
- Sol gymnase Saluden **(180 000 €)**
- Eclairage gymnase Saluden **(15 000 €)**
- Peinture et vestiaire gymnase Saluden **(50 000 €)**
- City Stade **(100 000€)**
- Réfection et amélioration des structures sportives **(430 000€)**

320 000 €
Sécurité

- Caméras de vidéoprotection et caméras nomades

+ DE 700 000 €
Education

- Réfection de la toiture de l'école Herriot **(160 000 €)**
- Passage de chaufferies fioul à gaz condensation dans les écoles Foch et Letombe **(280 000 €)**
- Création d'une cours oasis à l'école Herriot **(100 000 €)**

320 000 €
Logements

- Réhabilitation de logements dans quartiers Letombe, Quinet, Fauvettes, Doumer **(90 000 €)**
- Réhabilitation de toitures **(110 000 €)** travaux de chauffage, isolation, couverture, changement de fenêtres **(120 000€)**

50 000 €
Culture

- Création d'une nouvelle porte d'entrée automatisée pour la bibliothèque permettant un accès PMR et limitant les déperditions de chaleur.

41 000 €
Enfance Jeunesse

- Remplacement de radiateurs du centre de loisirs des Renouillères **(13 000 €)** et achat de mobiliers divers **(28 000 €)**

+ DE 100 000 €
Petite enfance

- Travaux dans différentes crèches (peinture, chauffage) et acquisition de matériels

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RÉHABILITATION DES LOCAUX MUNICIPAUX EN 2025

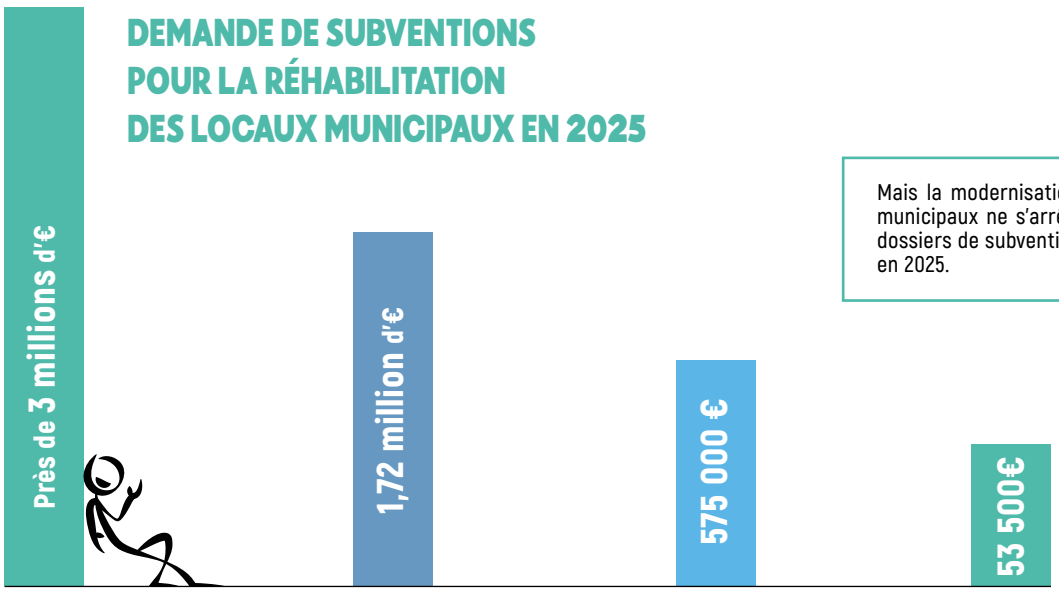

Mais la modernisation des équipements municipaux ne s'arrête pas là. Plusieurs dossiers de subventions ont été déposés en 2025.

La photo du mois

La chasse aux œufs

Ce samedi 19 avril, la Ville a organisé comme chaque année sa traditionnelle chasse aux œufs. 500 enfants ont trouvé les 5 000 œufs cachés dans le parc. Tous les participants ayant trouvé 10 œufs sont repartis avec une surprise chocolatée. L'association UCEAI+ présidée par François Cases a également organisé un tirage au sort, récompensant 6 super chasseurs d'œufs (3 enfants entre 1 et 6 ans et 3 enfants entre 7 et 12 ans) qui ont remporté chacun un panier de chocolats d'une valeur de 50€, offert par la Maison Noël.

Retour en images

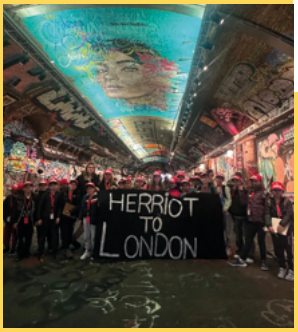

21 au 25 avril · Herriot to London

Le centre de loisirs Herriot, accueillant les enfants des écoles Joffre, Bel Air et Herriot, est parti à la découverte de Londres sous l'impulsion de **Vanessa Boileau, ajointe déléguée aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire.**

27 avril · Commémoration

Dimanche 27 avril s'est tenue **la commémoration du 80ème anniversaire de la libération des camps de concentration nazis lors de la Seconde Guerre mondiale.** Présidée par **Mme Lamaurt**, première adjointe au Maire et orchestrée par **M. Gilbert**, Conseiller municipal chargé du Protocole et de la Sécurité, la célébration s'est tenue dans la cour de l'hôtel de Ville en présence des élus municipaux **M. Butin, M. Martinache, M. Pereira, Mme Jary, Mme Hennechart** et **Mme Fuentes** qui ont rendu hommage aux six millions de victimes de la déportation, dont 24 étaient Nocéens.
Porte-drapeaux : **M. Pereira** pour la FNDIRP et **M. Kourbatoff** pour le Souvenir Français.

28 avril · Réunion de concertation - Plan Vélo

Présentation du tracé proposé pour l'aménagement de l'axe cyclable entre le centre-ville et la gare RER par le cabinet Solcy
- La localisation des nouveaux arceaux vélos et calendrier d'implantation
- Pour le déploiement du double-sens cyclable, en présence du Maire **Christian Demuynck**, **Pascal Butin, adjoint délégué aux Services Techniques, aux Espaces Verts, aux Travaux et Philippe Berthier, conseiller municipal délégué à l'Espace Public.**

Retrouvez l'ensemble de nos retours en images sur nos réseaux sociaux et sur le site de la Ville dans la rubrique «Galerie».

Identité numérique : la Ville vous guide dans votre démarche

Le service public d'identité numérique, accessible depuis la plateforme www.france-identité.gouv.fr, est la nouvelle solution simple et sécurisée pour gérer ses démarches administratives à distance.

Facile à activer, gratuit, et totalement sécurisé, créer son identité numérique (ce qui signifie la création de la nouvelle carte d'identité format carte bleue) est un service disponible pour tous les plus de 18 ans.

FACULTATIF ET GRATUIT

Chaque citoyen peut choisir de l'activer ou non.
Les plus ?
- Un accès sans frais à une série de services en ligne,
- Une gestion simplifiée de nombreuses démarches administratives.

L'activation est possible entièrement en ligne, comme la révocation. Grâce à la plateforme France Connect : plus de 1400 services en lignes désormais accessibles. Cela va des démarches fiscales (impôts.gouv.fr) aux demandes de prestations sociales (demande-logement-social.gouv.fr ; allocations familiales). On peut également trouver un accès à ses données de santé (Ameli.fr).
Le gouvernement souhaite ainsi aller plus loin dans le développement des nouveaux services en ligne. Par exemple, la dématérialisation du permis de conduire est désormais possible ! Un citoyen peut prouver son droit à conduire sans avoir à transporter le fameux papier rose.

LA CERTIFICATION POUR ALLER PLUS LOIN

Le but ? Cela permet de réaliser à distance des démarches en ligne impliquant le traitement de vos données personnelles sensibles, dont la procuration de vote totalement dématérialisée. « Et à Neuilly-Plaisance, c'est sans rendez-vous ! », souligne **Martine Lamaurt, première adjointe au Maire.**

LES ÉTAPES OBLIGATOIRES

1. Créer son identité numérique France Identité sur **www.france-identité.gouv.fr**
2. Initier une demande de certification
3. Confirmer par mail en saisissant un code personnel
4. Aller en mairie. Le plus de Neuilly-Plaisance : Vous pouvez vous présenter sans rdv aux horaires indiqués ci-dessous.

Plus de renseignements au 01 43 00 96 16 ou à l'accueil de votre mairie :
Lundi, mardi et mercredi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
Jeudi de 14h30 à 16h30
Vendredi de 10h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
Samedi de 8h30 à 11h30
www.france-identité.gouv.fr

Participez à la plantation des légumes stars de l'automne !

Petits et grands sont invités à mettre les mains dans la terre lors d'un atelier convivial de plantation de cucurbitacées (courges, potirons, citrouilles, potimarrons), le samedi 24 mai à 10h30 à la prairie du parc des Coteaux d'Avron. Venez semer les stars de l'automne.

Pour rappel : en 2013, Christian Demuynck lance la première culture agricole de Seine-Saint-Denis, sur la célèbre prairie du parc des coteaux d'Avron. Prenant en compte les contraintes climatiques et les besoins des sols, une nouvelle variété végétale (céréale, plante ou légume) est choisie chaque année sous les conseils de professionnels avisés.

Inscription obligatoire : direction le site de la Mairie pour réserver votre place.

Le retour des poilues : ne suivez pas la procession !

L'éclosion du printemps amène les chenilles processionnaires dans nos parcs et bois, captivant notre regard avec leur défilé spectaculaire. Or, elles constituent en réalité, une menace beaucoup plus grave qu'on ne le pense. Ces petites bêtes sont à l'origine de nombreux problèmes de santé annuels, principalement à cause de leurs poils urticants.

Pour information, les chenilles processionnaires sont recouvertes de milliers de poils microscopiques, appelés soies urticantes. Ces poils ont la possibilité de se détacher et de se disperser dans l'air, pouvant atteindre la peau, les yeux ou les muqueuses des individus alentour. L'infiltration de ces poils dans l'organisme déclenche alors la libération d'un venin, composé de molécules nocives. Ce qui peut provoquer des réactions allergiques, des irritations cutanées et des troubles respiratoires et entrainer dans les cas les plus graves, des crises d'asthme ou des œdèmes.

« Ces chenilles sont vraiment une menace silencieuse. Elles sont souvent présentes sur des arbres, et leur procession peut passer tout près des habitations, des écoles ou des lieux publics », explique la responsable du service Espaces verts et Propreté urbaine de la commune.
Pour protéger les enfants et les animaux domestiques, il faut éviter les zones infestées, mais également veiller à ce qu'ils ne s'approchent pas trop des arbres ou des zones où ces chenilles sont présentes. C'est une question de prévention avant tout !

Sécurité : un seul mot d'ordre : protéger

Neuilly-Plaisance accorde une importance primordiale à la sécurité. François Taglang, conseiller municipal délégué à la Sécurité, revient sur les missions de la police municipale, les défis actuels et les actions mises en place pour assurer un cadre de vie plus sûr pour les Nocéens.

La Ville est dotée d'une équipe composée de policiers et d'agents de surveillance de la voie publique qui œuvrent quotidiennement pour maintenir la tranquillité et la sécurité dans la commune. Le rôle de cette équipe est avant tout celui d'une police de proximité, en contact direct et constant avec la population.

ASSURER LA PROTECTION DE TOUS

« C'est une mission qui repose sur la présence et l'écoute. Nos agents sont très impliqués auprès des habitants et des commerçants, car c'est à travers ce contact quotidien que nous répondons aux attentes de chacun », précise **François Taglang, conseiller municipal délégué à la sécurité.**

Afin de protéger les Nocéens, la municipalité a mis en place plusieurs dispositifs de sécurité pour dissuader les vols et les cambriolages, dont l'opération « tranquillité vacances », qui rencontre un franc succès. « Cette opération est très demandée, en particulier pendant l'été. Nous recevons plus de 100 demandes par mois. Les habitants peuvent ainsi bénéficier d'une surveillance renforcée de leur domicile durant leur absence », précise François Taglang. Bien que l'opération soit active toute l'année, c'est durant les grandes vacances estivales que l'afflux de demandes atteint un pic.

PRIORITÉ AUX ZONES SENSIBLES

La sécurisation des secteurs sensibles, tels que la gare, fait également partie des priorités de la police municipale. Par ailleurs, tous les agents sont porteurs d'une caméra-piéton. « Nous avons renforcé notre présence sur cette zone, particulièrement sensible en termes de délinquance », poursuit-il. Un autre outil majeur dans la lutte contre l'insécurité est la vidéoprotection. « La Ville dispose de 31 caméras de surveillance, dont la plupart captent les images à 360 degrés et permettent une couverture optimale des espaces publics », explique l'élu. Ces caméras, d'une valeur d'environ 11 000 euros chacune (hors subvention), sont également financées par l'État, grâce au Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

« Notre souhait n'est pas de multiplier les caméras à chaque coin de rue. Nous avons à cœur de respecter la liberté de chacun, tout en assurant une surveillance utile et ciblée »,

François Taglang,
conseiller municipal délégué à la Sécurité.

Pour une nouvelle implantation de caméra, le coût bondit à 36 000 euros en raison du montant des travaux de génie civil et de raccordement à la fibre optique.
Cette année, six caméras vont être installées (soit un coût total de près de 62 000 euros, avec une demande de subvention d'environ 19 000 euros). « Notre souhait n'est pas de multiplier les caméras à chaque coin de rue. Nous avons à cœur de respecter la liberté de chacun, tout en assurant une surveillance utile et ciblée », poursuit-il.
Les patrouilles sont effectuées de manière régulière et adaptées à la réalité de la délinquance locale. « Nous sommes particulièrement vigilants en soirée, pour lutter contre les incivilités et veiller à la tranquillité publique », explique ce dernier. Cette présence de proximité se fait ressentir dans toute la Ville.
Comme dans de nombreuses municipalités, Neuilly-Plaisance fait face à de nouveaux défis en matière de sécurité publique. « La délinquance évolue, et nous devons nous adapter en permanence », souligne l'élu.
Les agents de la police municipale sont particulièrement vigilants sur des sujets tels que le vol, les effractions et les dégradations de véhicules. « Le respect du code de la route est également une priorité », ajoute le conseiller en charge de la Sécurité. « Nous constatons souvent que des automobilistes ne respectent pas les stops, qu'ils considèrent à tort comme des cédez-le-passage. Il y a aussi les comportements à risque comme le fait de griller les feux rouges, ou encore les excès de vitesse de plus en plus nombreux. »

S'ADAPTER À LA NOUVELLE DÉLINQUANCE

Une autre préoccupation est l'utilisation de vélos et trottinettes électriques différentes parties de la Voie Lamarque. Cette problématique devient de plus en plus visible, avec des comportements dangereux et un non-respect des règles de circulation, parfois mis en évidence lors des contrôles effectués par la police municipale.

Autre point récurrent : les incivilités liées aux déjections canines principalement dans les rues. « C'est un sujet qui revient souvent dans les remontées des Nocéens, et c'est pour cela que nous avons renforcé la sensibilisation et les contrôles », conclut François Taglang. La mairie a également mis l'accent sur ce problème en lançant une campagne locale fin janvier 2025, toujours visible sur les murs et panneaux de la Ville.

Du trac au talent : quand la mairie t'aide à te préparer à tes examens

À Neuilly-Plaisance, la parole se libère… sur les planches ! Élise Bréchu, chargée de l'Action sociale lance une initiative originale baptisée « Prépare tes oraux ». Le but ? Aider les jeunes à gagner en aisance à l'oral et ainsi préparer leurs examens, en apprenant à mieux s'exprimer, à gérer leur stress et à se mettre en condition, grâce à des techniques issues du théâtre.

Pendant quatre séances gratuites, les participants bénéficieront de l'expertise de la compagnie théâtrale parisienne Gazelle. Diction, respiration, posture, prise de parole en public : tous les aspects de l'expression orale seront abordés dans une ambiance bienveillante et ludique. Une façon amusante de se préparer à un examen (Baccalauréat et Brevet) ou simplement de prendre confiance en soi.

Le Dispositif s'adresse principalement aux jeunes nocéens, en pleine période de préparations aux oraux.

Les ateliers auront lieu au Spot, nouveau lieu dédié aux 11-18 ans, les mardis 21 mai, 28 mai, 4 juin et 11 juin, de 15h à 17h. Les participants peuvent choisir une ou plusieurs dates, selon les disponibilités. « Si nous identifions un jeune en difficulté, nous pourrons lui proposer de participer à plusieurs ateliers », confirme Élise Bréchu.
Les places étant limitées (10 jeunes par atelier), l'inscription est obligatoire par mail ou par téléphone. Un bon moyen de monter sur scène pour mieux briller… devant un jury ou un recruteur.

LE SPOT

lespot@mairie-neuillyplaisance.com
30 rue des Cahouettes
01 43 00 68 68
Lundi et Jeudi : 15h à 17h / Mardi et Vendredi : 16h à 21h
Mercredi 14h à 19h / 1er samedi du mois : 14h à 19h

Stop au harcèlement scolaire

Tous les élèves de CM2 inscrits dans un centre de loisirs de la Ville ont participé, du 27 mars au 4 avril, à des ateliers ludiques de 45 minutes, pendant la pause méridienne, pour sensibiliser au harcèlement scolaire. Un sujet grave, traité ici avec bienveillance et pédagogie.

Au programme : des mises en situation à travers de petites saynètes jouées par les enfants. Chacun a pu se glisser dans la peau d'un harceleur, d'un harcelé, d'un témoin actif ou passif. Mais aussi des jeux de coopérations où coordination et esprit d'équipe sont essentiels. Une manière concrète de comprendre les mécanismes du harcèlement et d'en prendre conscience.

Dans les médias, les témoignages de parents brisés sont nombreux. Et sur le terrain, les directeurs des centres de loisirs sentent que ça prend de l'ampleur. La Ville décide alors de prendre les choses en main. Avec le soutien de **Vanessa Boileau, adjointe déléguée aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire**, la directrice du centre de loisirs des Renouillères a suivi une formation intensive, durant laquelle elle a appris à poser un diagnostic, à accompagner au mieux les enfants concernés, sans oublier les familles, afin de devenir référente harcèlement.

Aujourd'hui, ce projet pilote a permis à de nombreux élèves de CM2 de devenir acteurs de la prévention. « Nous avons ciblé les CM2 car ils seront armés pour le collège où le harcèlement gangrène et peut avoir des conséquences désastreuses », poursuit Vanessa Boileau. Pour la rentrée de septembre 2025, elle souhaite aller encore plus loin en mettant en place deux ambassadeurs par classe, à partir du CP. « Ils ne seraient pas là pour agir à la place de l'enfant harcelé mais pour l'aider et informer l'équipe pédagogique. Ce seraient des lanceurs d'alerte », explique-t-elle. Un beau projet en perspective.

La Ville souhaite également déployer des «Boîtes à Mots» dans les centres de loisirs afin de permettre aux enfants de s'exprimer.

Pour information en France, le ministère de l'Éducation nationale a lancé une grande enquête baptisée harcèlement 2023. Tous les élèves du CE2 à la terminale ont été invités à répondre à un questionnaire d'auto-évaluation. 17 400 élèves ont répondu, sur les 21 700 (80%). Résultat inquiétant : ce fléau touche en moyenne plus d'un élève par classe.

« On ne peut pas juste dire à un enfant de se défendre. Il faut l'écouter, l'outiller et lui apprendre à s'exprimer »

Vanessa Boileau,
adjointe déléguée aux Affaires scolaires

Faciliter l'accès à la santé pour tous les Nocéens

À Neuilly-Plaisance, le sujet est suivi de près par la municipalité, notamment Denise Serpil Yilmaz, conseillère municipale chargée de la Santé, de la conciliation et des Droits des Femmes.. La Ville compte 16 médecins généralistes, répertoriés par l'Assurance maladie. Pourtant, sur le terrain, les besoins ne cessent d'évoluer.

Situé au cœur de la Ville, **le Centre municipal de santé** (CMS), 33 rue du Général de Gaulle, accueille les patients du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi (1er et 3e du mois) de 8h30 à 12h. L'offre est variée : médecine générale, pédiatrie, soins infirmiers, suivi psychologique, prévention. N'hésitez pas à pousser la porte du CMS. Ici, pas de salle d'attente débordante, ni de secrétariat impersonnel. « C'est un modèle familial », glisse **Denise Serpil Yilmaz, conseillère municipale chargée de la Santé**. Bientôt, le CMS déménagera dans un tout nouveau bâtiment : la Ferme Terrisse, en pleine rénovation, dont l'ouverture est prévue au printemps 2026. Un lieu moderne. « On espère que cette nouvelle structure donnera plus de visibilité », précise la conseillère municipale.

Un second site, **le centre médical situé au 2 rue Vincent Van Gogh**, complète cette offre au sein de la Ville, proche du RER. Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 20h, avec une nocturne le jeudi jusqu'à 23h, ce centre renforce l'amplitude des soins et facilite les consultations en soirée. Quatre médecins généralistes reçoivent des patients depuis son ouverture mi-2024. Dès novembre 2024, il accueillait déjà jusqu'à 250 patients par jour. Aujourd'hui, il peut en recevoir davantage, selon la responsable. Ce centre privé est géré par une association qui pilote également un centre médical à Villiers-sur-Marne et un CFA dédié à la formation des personnels administratifs. « L'équipe municipale souhaite que chaque Nocéen, quel que soit son quartier ou sa situation, puisse accéder rapidement à des soins de qualité, explique Denise Serpil Yilmaz. L'accès à la santé est un droit fondamental. Nos centres médicaux jouent un rôle essentiel de proximité, de prévention et d'écoute. »

Lâchez les toutous

Bonne nouvelle pour nos amis à poils : un tout nouvel espace « chien liberté » va ouvrir ses portes très prochainement à Neuilly-Plaisance. Situé dans l'ancien espace des petits planteurs, cette nouvelle aire de jeu de 5 000 mètres carrés sera entièrement sécurisée pour qu'ils s'amusent en toute liberté. Une initiative portée par Pascal Butin, adjoint délégué aux Services techniques, aux Espaces verts, aux Travaux, à la Protection des personnes, des Biens et de l'Environnement.

Cet espace sera pendant quelques temps en phase expérimentale.

L'objectif ? Répondre à une demande bien connue des propriétaires : un endroit où les chiens peuvent courir sans laisse, se défouler, jouer entre eux… tout en permettant à leurs maîtres de discuter, d'échanger et de partager un moment convivial.

Ce lieu sécurisé est situé en bas du parc, chemin de Montgomery.

Pour que chacun puisse en profiter pleinement, quelques règles seront à respecter, les mêmes que celles des deux autres espaces déjà mis à disposition, l'un en haut du parc, l'autre, près de la MCJ, avenue Kennedy : les chiens resteront sous l'entière responsabilité de leur maître, les déjections devront être ramassées pour garantir la propreté du lieu, et bien sûr, cette liberté s'appliquera uniquement dans ce nouvel espace clôturé. En dehors de cette zone, les chiens doivent être tenus en laisse. Les maîtres sont responsables du comportement de leur animal en toute circonstance.

Par ailleurs, afin de préserver la tranquillité des promeneurs et des familles nombreuses à fréquenter le parc, la prairie du parc des Coteaux d'Avron reste interdite aux chiens, même tenus en laisse.

En tout, la Ville comptera désormais trois espaces chiens liberté !

Les espaces existants :

Porte des Pelouses d'Avron (en haut du parc)

Espace Kennedy, avenue du Président Kennedy, à proximité City-Stade et de la MCJ

Le nouvel espace expérimental : Chemin de Montgomery (bas du parc)

agenda

À Neuilly-Plaisance, la culture est accessible lors d'animations, d'ateliers et de grands évènements gratuits.

Journée nationale d'hommage aux «Morts pour la France» lors de la Guerre d'Indochine

6 juin
11h
Square Le Souvenir Français

Inauguration de la Venelle des Senteurs

13 juin
17 rue du Général de Gaulle

Séance coup de cœur du Conseil des jeunes

The Truman Show

13 juin
20H30
Cinéma La Fauvette

Distribution de sacs cabas par les commerçants des marchés

13 au 15 juin
8H à 13H
Place du marché et marché du plateau d'Avron

Fête des familles

14 juin
12H à 19H
Saluden

Brocante

15 juin
8H30 - 18h30
Centre-ville

Cérémonie commémorative

L'appel du Général de Gaulle

18 juin 19H
Place Jean Mermoz

Inauguration de la Fresque

27 juin
18H
Parking Indigo Lamarque
28 rue Edgar Quinet

Fête de l'enfance

28 juin
Tous les centres de loisirs

Fête du parc

5 juillet
11H - 21h30
Parc des Coteaux d'Avron

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT !

Un boost de sensations avec le retour de la fête foraine

Du 30 avril au 11 mai inclus, la Place du Marché a vibré au rythme des rires et des éclats de joie des petits comme des grands. La fête foraine a retrouvé sa place, pour la deuxième année, et ce fut un véritable succès.

Les manèges ont fait le bonheur des Nocéens : on y a retrouvé l'incontournable Auto-Skooter, le Magic-surf, le célèbre Bateau pirate, le tir à la carabine, le Magic-train pour les plus téméraires ou encore l'indispensable Pêche aux canards pour les tout-petits. Sans oublier le stand de douceurs sucrées avec pommes d'amour et churros. Chaque petit nocéen allant au centre de loisirs a eu un coupon gratuit offert par la Ville. Une fois de plus, c'était une belle occasion de se retrouver, de rire et de profiter. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles sensations encore plus fortes...

Récup'art : les tout-petits s'en mêlent

Du 24 mai au 7 juin, la bibliothèque municipale de la Ville va accueillir une exposition originale, résultat de la créativité des enfants du centre de loisirs de la maternelle Foch. Venez nombreux les soutenir et applaudir leurs œuvres réalisées à partir de matériaux de récupération.

Sous la direction des animateurs du centre de loisirs Foch, les enfants ont récupéré des matériaux et objets du quotidien pour en faire de véritables œuvres d'art, alliant imagination et sensibilisation à l'écologie. En effet, il n'est jamais trop tôt pour en faire des personnes responsables !

Peinture, collage, dessins... chaque œuvre raconte une histoire pour l'artiste en herbe, et met en lumière son talent et sa conscience environnementale.

Jeu, set et bonne action

Depuis 2018, le Lions Club de Neuilly-Plaisance et la section tennis de Neuilly-Plaisance Sports organisent un tournoi caritatif au profit, cette année, de l'association Enfants Cancer Santé qui soutient la lutte contre le cancer infantile. C'est la 6e édition d'un rendez-vous désormais bien ancré dans le paysage sportif nocéen.

Un vrai succès ! « Il faisait chaud, il faisait beau. Les champions étaient de sortie », s'enthousiasme Pierre Gauverit, président de Lions International Clubs de Neuilly-Plaisance. L'édition 2025 affichait complet depuis février déjà, preuve de l'engouement. « Environ 35 joueurs et une quinzaine de joueuses se sont affrontés, du vendredi 25 avril au dimanche 27 avril, dans une ambiance solidaire et conviviale, sur les 4 courts mis à disposition par la Ville », précise ce dernier.

Budget récolté pour l'association Enfants Cancer Santé ? Plus de 600 euros. « Par ailleurs, notre sponsor l'agence immobilière nocéenne Moreno 2000 permet de couvrir nos propres frais, à savoir les balles neuves, la coupe et les lots pour les finalistes. C'est déjà la 5e année qu'il nous soutient », précise David Powles, trésorier de l'association, en charge du tournoi. « L'objectif, c'est le plaisir du jeu et l'aide à notre niveau pour une cause importante », rappelle le responsable.

Pour rappel, l'organisation non gouvernementale Lisa (Lions international sports action) lance chaque année depuis 2004 un tournoi de golf.

« On a voulu faire la même chose mais avec notre passion : le tennis », poursuit-il. Le tournoi s'est joué sur un format court, avec deux sets de quatre jeux, un tie break à quatre points, et un super tie break au 3e set, en cas d'égalité. Un format validé par la Fédération Française de Tennis (FFT) qui accorde des points officiels aux vainqueurs et finalistes.

***Tom Cathelin**, du club de Neuilly-Plaisance, finaliste du tournoi.*

***Clémence Lenoble** de Neuilly-Plaisance, gagnante du tournoi*

***Clémence Lenoble** de Neuilly-Plaisance, gagnante du tournoi, finaliste : **Marienne Foy**, du TC Nogent*

Hommage à Jean-Philippe Malayeude

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Philippe MALAYEUDE le 12 mai à l'âge de 75 ans.

Nocéen durant plus de 30 ans et ancien directeur d'établissement au sein du groupe La Poste, **M. MALAYEUDE** était un pilier de l'équipe municipale depuis 1995. Durant son premier mandat, il avait été conseiller municipal délégué au personnel et aux finances, s'investissant surtout dans ce premier domaine à la suite du départ de Claude Lallinec. En 2001, succédant à Michel Lelièvre, il devient maire adjoint aux finances, fonction qu'il occupait depuis lors.

Les Finances, service essentiel au bon fonctionnement de la ville, nécessitent de faire preuve d'intégrité, de rigueur et de loyauté. De l'avis unanime de tous ceux qui le côtoyaient, **Jean-Philippe MALAYEUDE** réunissait ces trois qualités.

Très investi, il voyait, selon ses propres mots, son mandat comme un « sacerdoce » et veillait à ce que chaque euro dépensé le soit à bon escient. C'est lui notamment qui avait la lourde responsabilité de « monter » le budget de la ville. En menant une gestion prudente en bon père de famille et avisée de deniers municipaux, il a réussi chaque année le tour de force d'élaborer des budgets ambitieux tout en constituant patiemment une épargne qui se révèle précieuse actuellement. Malgré la maladie, il avait encore tenu à superviser et donner ses conseils pour l'élaboration du budget 2025.

C'est également grâce à son action inlassable et à son investissement au quotidien que les impôts locaux n'ont été augmentés qu'à une seule reprise depuis 2006. C'est d'ailleurs contraint et forcé par le contexte international qu'il s'était résolu à solliciter cette augmentation au conseil municipal. La ville lui doit également une dette deux fois moins élevée que la moyenne des villes de même strate démographique.

Sans la compétence et l'expertise dont il a fait preuve durant plus de 25 ans, il est bien évident que la ville n'aurait pas le même visage. En effet, de nombreux investissements auraient dû être différés ou n'auraient été menés à bien qu'au prix d'un lourd et pénalisant endettement.

Gaulliste de toujours, **M. Malayeude** était également un homme de conviction.

Sa disparition est une grande perte pour l'équipe municipale. A sa femme et à ses trois filles, nous adressons nos plus sincères condoléances.

travaux

MISE EN SÉPARATIF DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT (TRAVAUX RÉALISÉS POUR LE COMPTE DE GRAND PARIS GRAND EST) :

RUE DE CHANZY
>> jusqu'au 4 juillet
Entre la rue Edgar Quinet et avenue Victor Hugo
Circulation et stationnement des véhicules interdits.
Des modifications de circulation et de stationnement sont à prévoir en fonction de l'avancée des travaux.

RUE PARMENTIER
>> jusqu'au 18 juillet 2025
Entre la rue Pasteur et la rue du Commandant Raynal
Circulation et stationnement des véhicules interdits sur le tronçon en fonction de l'avancement des travaux
Seul l'accès des riverains peut être autorisé en dehors des horaires de chantier, avant 7h30 et après 17h30 en semaine, en fonction de l'avancement et des besoins liés aux travaux. Des déviations et changements de sens de circulation sont nécessaires pendant la durée des travaux.
Le sens de circulation de la rue Florian est inversé, soit de la rue du Bois vers la rue Pasteur. Le stationnement des véhicules est fixe, côté Neuilly-Plaisance.
Le sens de circulation de la rue du Bocage est inversé, soit de la rue Pasteur vers la rue Parmentier. Le stationnement des véhicules est fixe, côté impair et deux places de stationnement sont neutralisées à chaque extrémité de la rue.

RUE JEAN BACHELET
>> jusqu'à fin août 2025
Circulation et stationnement des véhicules interdits sur le tronçon en fonction de l'avancement des travaux

RÉFECTION CHAUSSÉES ET TROTTOIRS

RUE EDGAR QUINET
>> Du 12 mai au 15 juillet
Entre la rue Faidherbe et le boulevard Gallieni
Circulation et stationnement des véhicules interdits sur le tronçon en fonction de l'avancement des travaux

Toutes ces dates sont prévisionnelles et sont dépendantes des aléas inhérents à tout chantier ainsi que de la météo et des contraintes techniques.

état civil

Naissances

LAIGLE SOETINCK Ysis
GABSI Joud
DELVALLÉE Thaïs

Mariages

M^me^ CHAO Catherine et M. LY Rudy

Décès

M^me^ CUCCIA veuve HAGÈGE Mathilde, 91 ans
M^me^ SCAGLIA usage CHIAFFI Lucienne, 93 ans
M. LOUBIERES Denis, 88 ans
M. DOS SANTOS MARTINS José, 87 ans
M^me^ FLEURY Josette, 76 ans
M^me^ QUENNESSON veuve CINTRAT Irma, 98 ans
M^me^ ZAMBETTI épouse CRONIER Denise, 94 ans

Tribunes

Bétonisation, halte aux idées reçues

Nous entendons souvent dire que la ville se bétonnise avec l'accord de la municipalité qui y trouverait son intérêt. Nous tenons à cet égard rétablir quelques vérités.

Non, la municipalité ne souhaite pas voir disparaitre les pavillons qui font le charme de notre ville et les voir remplacés par des immeubles, quand bien même ils seraient réussis esthétiquement, point sur lequel nous sommes particulièrement attentifs.

S'il fallait un exemple pour convaincre de cela, il nous suffirait de prendre celui du centre-ville. La ville était propriétaire d'un immeuble au 17 rue du général de Gaulle. Devant être détruit, nous aurions pu à la place en reconstruire un autre. Ce n'est pas le choix que nous avons fait.

Nous avons préféré créer à la place, la venelle végétalisée des Senteurs d'un coût de 550 000€. De même, dans le prolongement de cette venelle prendra place d'ici quelques années un espace vert de 6000 m² qui constituera le cœur même de la ville. On imagine sans mal le profit qu'en auraient tiré des promoteurs et là encore le bénéfice pour les finances communales.
De nombreuses municipalité n'auraient pas résisté à la tentation. Là encore, ce n'est pas l'option que nous avons choisie.

Toutefois, il est vrai, qu'il y a un cas de figure où nous voyons d'un bon œil l'arrivée des promoteurs. C'est lorsque le bâti existant est dégradé voire menace ruine. Cela a été le cas il y a quelques années pour l'immeuble à l'angle de la rue du général Leclerc et de l'avenue Victor Hugo. C'est le cas actuellement boulevard Gallieni, côté Perreux sur Marne.

Il nous faut bien tenir compte de l'obligation de 25% de logements locatifs sociaux que nous assigne la loi dite SRU ainsi que de l'obligation qui nous est faite de construire 110 logements par an, soit 660 logements sur une mandature. Une bagatelle !. C'est pourquoi, les opérations immobilières qui ont lieu sur une partie de la ville comportent une part de logements sociaux à hauteur de 30% du nombre de logements du projet. En effet, à la différence d'autres villes qui préfèrent payer des pénalités, nous jouons le jeu de la mixité sociale. De 15,56% en 2010 puis 18,02% en 2015, nous en sommes actuellement à 23,10% de logements sociaux. L'objectif est d'arriver aux 25% d'ici 1 à 2 ans.

Enfin, il faut préciser contrairement à ce que l'on peut lire ou entendre que les nouveaux habitants ne génèrèrent que des recettes fiscales marginales pour la commune. Par ailleurs, de nouveaux habitants impliquent nécessairement des dépenses supplémentaires pour les services publics municipaux (restauration scolaire, Centre Municipal de l'Enfance,...).

Il convient également de rappeler que les immeubles qui se construisent ne le sont pas sur des terrains communaux mais sur des terrains privés achetés à prix d'or par les promoteurs immobiliers. Face à cela, plutôt qu'affronter les promoteurs dans des procès stériles pour des refus de permis de construire non fondés juridiquement, nous préférons leur imposer de réaliser des bâtiments à l'architecture soignée et en employant des matériaux de qualité. Les Nocéens seraient d'ailleurs surpris des premières esquisses de l'immeuble « Cœur de Plaisance » place du marché et ce qu'il est finalement une fois réalisé.

Précisons à ce sujet que le stationnement ne sera pas supprimé sur la place du marché étant donné que ce parking est absolument nécessaire aux riverains, commerçants ainsi qu'à leurs clients.

Les élus du groupe majoritaire

Dernier budget de la mandature

En mars 2026, auront lieu les élections municipales. Le maire actuel ayant l'habitude de voter le budget annuel au maximum des délais légaux et non en décembre, soit trois mois après le début de l'exercice, le conseil municipal a voté le 2 avril le dernier budget de la mandature 2020-2026.

Comme chaque année, le budget adopté par la majorité est en trompe-l'oeil : une partie des dépenses inscrites ne seront pas réalisées. Un exemple ? Sur un budget de plus de 60 millions d'euros, 7 sont consacrés aux charges à caractère général. Et chaque année, ce sont 20 à 30 % des dépenses inscrites qui ne sont pas réalisées Comme pour les "opérations d'ordre", qui correspondent à une partie des sommes nécessaires à l'investissement. Depuis le début de la mandature, 27 millions d'euros y ont été provisionnés pour 5,9 réalisés.

Les emprunts d'investissement ? 12,4 inscrits et 4 millions réalisés. Concrètement, à Neuilly-Plaisance, en 2015, la part d'investissement par habitant était de 433€ contre 566€ pour les villes équivalentes. En 2023, 377€ à Neuilly Plaisance contre 525€. Année après année, ce sont des dizaines d'euros de moins par habitant pour l'investissement. Nos routes, nos bâtiments, nos infrastructures, nos projets, ne peuvent, qu'en pâtir. Ainsi, depuis 2015, l'équipe municipale annonce la réfection de la piscine.
Avec dix ans de retard, les travaux viennent de commencer. Il ne s'agit plus de rénovation mais de reprendre tout l'édifice : 7 millions de dépenses. Ce projet intervient trop tard et est donc très coûteux. Même constat pour la rénovation de la ferme Terrisse. Un projet annoncé en 2015 qui peine à voir le jour et aura un coût très important. Le maire explique qu'en regard, les impôts n'ont pas augmenté. Certes, les taux d'imposition n'ont pas changé.
Mais les tarifs municipaux ont augmenté, et l'assiette fiscale n'a cessé de croître (arrivée de nouveaux Nocéens, projets immobiliers) ! En 2020, les impôts et taxes représentaient 19 millions d'euros. En 2024, 25,6 millions.

Le budget 2025 fait apparaître une hausse des recettes fiscales de 1,2 millions d'euros supplémentaires. En 2025, la réalisation des travaux de la piscine et de la ferme Terrisse vont représenter de fortes dépenses. Si l'on en croit les projections qui nous sont présentées, la "cagnotte" de la municipalité aura fondu, passant de plusieurs millions à quelques centaines de milliers d'euros. Le maire refuse de commenter ces chiffres. Et pour cause ! Comment seront financés les projets d'avenir pour notre ville ? Aucun nouveau plan pluriannuel d'investissement n'a été présenté lors du dernier conseil. Comme si... tout s'arrêtait en 2026.
Comme nous le démontrons chaque année, la municipalité ne semble pas avoir de stratégie d'investissement en dehors d'un empilement de projets de réparations et de rénovations, au coup par coup ! Où sont les investissements productifs qui viendraient améliorer la vie des Nocéens et garantir un équilibre durable du budget municipal ?

Pour le reste ? L'habituelle politique conservatrice de la municipalité : stagnation de l'action sociale, du budget aux associations, politique RH sans lisibilité, investissement culturel à 0,01% du total, et si peu pour la jeunesse !

Tout va bien à Neuilly-Plaisance ? Cela ne pourrait-il pas être mieux, beaucoup mieux pour protéger l'avenir des Nocéens ?
Vous avez certainement des questions sur ce sujet comme sur d'autres. N'hésitez pas à nous en faire part à notre adresse reinventons.np@gmail.com.

Les élus « Réinventons Neuilly-Plaisance »
Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier,
Valérie Suchod, Nicolas Frémin

Ville de Neuilly-Plaisance

Votre **Maire** à votre

écoute, ensemble changeons

sur les **sujets** de votre **choix**

Christian DEMUYNCK
vous reçoit en Mairie
les mercredis
de 15h à 17h

Prenez rendez-vous
au 01 43 00 96 16

Mairie de Neuilly-Plaisance | 6 rue du General de Gaulle | 93360 Neuilly-Plaisance

www.mairie-neuillyplaisance.com